



Rapport de la rencontre d'hiver du conseil de la voie de migration atlantique *23-27 février 1998*

Par Stéphane Gauthier
Président du comité sauvagine de la Fédération québécoise de la faune

1. Réunion du comité technique conjoint sur le canard noir

Le comité conjoint sur le canard noir a été créé il y a 10 ans. Le but de la section technique de ce comité international est de concentrer les efforts de recherche sur l'état de population de canard noir, de trouver des avenues pour expliquer le déclin de la population au cours des 40 dernières années et de fournir des outils d'aide à la décision aux gestionnaires de la ressource.

1.1 Sommaire des données de bagage

La réunion débute par un tour de table des différentes régions. L'Ontario, entre autres, a connu une année record pour le bagage de canards en général. Le succès de capture semble se maintenir pour le canard noir depuis quelques années. Au Québec, M. Pierre Dupuis du SCF mentionne que les stations traditionnelles de bagage dans l'Outaouais ont dramatiquement diminué depuis quelques années, au point où il songe à éliminer ces stations du suivi. Fait intéressant à remarquer, la diminution ne se limite pas au canard noir mais aussi au colvert dans cette région particulière. Il a aussi mentionné que la station de l'île verte avait elle aussi subi une forte baisse du taux de capture. Cependant, et cela est fort important pour les gens du Lac Saint-Pierre, il a mentionné que la station qu'il opère dans ce secteur est stable

depuis quelques années. Cette information provient d'une révision des données de capture au cours des opérations de bagage à la station du Lac Saint-Pierre et diffère donc de celles présentées lors de la rencontre de la table de concertation du 5 février dernier. La situation au Lac Saint-Pierre ne serait pas aussi inquiétante; ce qui remet en question la proposition réglementaire du SCF de retarder l'ouverture pour le canard noir dans le district G!!! il faudra débattre de ce sujet. Monsieur Dupuis a mentionné qu'il faudrait augmenter nos efforts de bagage et peut-être rouvrir d'autres stations plus au nord (ex. : Abitibi, Lac-Saint-Jean) cependant, les budgets disponibles demeurent un facteur limitatif.

1.2 Sommaire des inventaires aériens

Du côté des inventaires des couples nicheurs, M. Daniel Bordage a publié les données d'inventaires 1997 (voir annexe 1). Ce qui est important de distinguer c'est que l'inventaire se fait dans le nord du Québec, i.e., dans la forêt boréale, ces données ne sont malheureusement pas disponibles pour le sud du Québec. Néanmoins, ce que l'on constate c'est le maintien de la densité de couples nicheurs dans la forêt boréale. Il est aussi intéressant de constater que le canard noir est de loin l'espèce de sauvagine la plus représentative dans l'aire d'étude.

Au cours des prochaines années, on compte aussi associer des données d'habitat aux inventaires aériens, un faisant usage de systèmes d'information géographique (SIG) et ceci, dans le but de tenter d'expliquer la contribution de l'habitat comme facteur explicatif des variations d'effectifs de couples nicheurs.

1.3 Sommaire de l'analyse de la composition de la récolte

Un autre facteur positif quant à la situation du canard noir, quoique préli-

minaire, nous vient de l'étude de la composition de la récolte (obtenu à partir des ailes transmises par les chasseurs). En Ontario, on a noté une augmentation du ratio de jeune/adulte de l'ordre de 50% (0,97 jeune/adulte en 1996 à 1,55 en 1997). On note une augmentation similaire de l'ordre de 20% pour le colvert (1,13 à 1,33). La tendance à la hausse se retrouve aussi chez les canards noirs récoltés au Québec (données inconnues) et dans les maritimes. Ces résultats encourageants suggèrent que 1997 fut une bonne année de reproduction.

1.4 Gestion adaptative de la récolte

Il y a eu des discussions sur l'importance de gérer cette population à l'échelle continentale plutôt que d'une façon locale. À cet effet, un participant a mentionné que certaines régions pourraient constituer des milieux de production de canard noir (source) alors que d'autres seraient plutôt des milieux de déperdition (sink). Dans ces conditions et étant donné le manque de données, il est important d'avoir une vue plus globale en terme de gestion de la ressource. On a donc poursuivi les débats sur le besoin d'avoir une stratégie commune USA-Canada sur le prélèvement du canard noir. Il s'agit d'ailleurs de l'une des recommandations de la réaction sur le canard noir déposées par la FQF en 1997, en collaboration avec les associations de sauvagins membres du comité sauvagine. Il semble que cette idée aie fait son chemin. Un comité international sur la stratégie de gestion du canard noir devrait être mis en place sous peu. Une première rencontre serait même prévue pour juillet 1998. La composition de ce comité devrait être discutée dans les forums telle la table de concertation sur la gestion des oiseaux migrateurs. On doit s'assurer que les discussions sur la stratégie de récolte incluent des représentants des utilisateurs. Le SCF n'est certainement pas en mesure de remplir ce rôle. Face



au caractère provincial de la problématique, il est indispensable que la FQF siége sur ce comité.

1.5 Recherche sur la dynamique de population de canard noir

Une portion de la réunion fut consacrée à la discussion d'un modèle mathématique expliquant la dynamique de la population de canard noir. Le modèle est encore au stade de l'identification des variables qui doivent y être incluses. Ce fut une discussion très théorique et peu informative à ce stade-ci.

Finalement, il a été question de la révision des cibles de population du Plan nord américain de gestion de la sauvagine. La cible à atteindre pour le canard noir est de 385 000 canards noirs sur les aires d'hivernage pour l'an 2000. Cette cible est unique et non spécifique aux deux voies de migration concernées (Atlantique et Mississippi). Pour la présente révision, on compte maintenir le même objectif, mais en précisant ce qui s'applique à chacune des voies de migration. Cette révision pourrait avoir un impact majeur sur nous, puisque la pression que nous subissons, année après année, découle du fait que l'on doit atteindre un objectif qui ne tient pas compte de la réalité d'aujourd'hui (capacité support, habitat hivernal, compétition vs colvert). Dans une prochaine révision, on espère établir un objectif plus réaliste basé sur les populations observées sur les aires de reproduction. C'est un dossier à suivre...

En résumé, la population de canard noir à l'échelle de la voie de migration atlantique semble stabilisée. Personne ne semble plus parler de restreindre davantage la récolte de canard noir à court terme. Pour nous, une question demeure cependant en suspens en ce qui a trait à la population de canard noir de l'Outaouais. Des efforts additionnels doivent-ils être entrepris pour rétablir les populations dans cette région? Les recommandations du comité sauvagine apportent une réponse positive

à cette question, mais d'un point de vue volontaire plutôt que restrictif (diminution de la pression de chasse sur le noir par l'instauration d'un bonus d'un colvert pour chaque canard noir épargné jusqu'à concurrence de deux).

2. Rapport annuel du Conseil de la voie de migration atlantique

2.1 Rapport des États américains de la voie de migration atlantique

Chacun des États américains de la voie de migration atlantique fait un bref résumé des stratégies de gestion, des efforts de conservation et des différents programmes en cours en 1997.

Il semble que l'ensemble des États ont eu des conditions météorologiques très douces ce qui favorise un dispersement des canards et des oies vers l'intérieur des terres. Dans ces conditions, la chasse en général est très mauvaise due au manque de concentration d'oiseaux. Les deux dernières saisons ont été médiocres aux États-Unis, et les chasseurs américains commencent à se poser des questions car le niveau des populations de sauvagine en général n'a jamais été aussi élevé.

Il est important de préciser que les stratégies de gestion dans les États américains diffèrent de celles que nous connaissons. En pratique, plusieurs États ont la possibilité de scinder leur saison de chasse en plusieurs périodes tout en respectant les critères de la convention. Au Québec, les conditions climatiques (gel hâtif) ne nous permettent pas cette souplesse et les stratégies de gestion basées sur la période de chasse sont pratiquement inapplicables.

Il a aussi été question du « Youth day program » qui est en fait le programme d'initiation des jeunes à la chasse. Ce programme a été implanté pour une deuxième année consécutive et plusieurs États ont offert cette possibilité à leurs jeunes. Tous sont d'accord sur cette saison et tous veulent poursuivre l'expérience. Nous avons recueilli l'information sur le cadre de

législation sur lequel les États se basent pour proposer une saison.

2.2 Rapport du « United States Fish and Wildlife Service » (Fédéral)

Il a été question de l'inventaire de la mi-hiver réalisé sur les aires d'hivernage. L'essentiel à retenir c'est que le mallard est en légère baisse et le noir est stable. Le rapport de jeune par adulte dans la récolte est à la hausse pour le colvert, le noir et le pilet, et en baisse pour le morillon à dos blanc. Sur cette dernière espèce, plusieurs inquiétudes se posent principalement en raison du peu d'information disponible sur la biologie de ces populations.

Compte tenu de l'hiver très doux sur la côte, il est de bonne augure de voir le nombre de noir se maintenir, car habituellement dans ces conditions les noirs ont tendance à se concentrer à l'intérieur des terres de sorte qu'ils ne sont pas comptés dans l'inventaire.

2.3 Rapport du Service canadien de la faune

La représentante du Service canadien de la faune, M^{me} Cathy Dickson a fait un bref rapport sur la situation qui prévaut au Canada. Le premier item abordé fut l'augmentation du prix des permis de chasse prévue pour 1998. Elle a expliqué que suite aux récentes coupures que le SCF a subi, l'augmentation du permis permettrait d'augmenter la flexibilité budgétaire (à condition que ces fonds restent au SCF). Cependant, du même souffle, elle prétend qu'elle s'attend à une baisse du nombre de chasseurs conséquent à cette mesure. Elle admet que l'effet anticipé au niveau de l'entrée de fonds risque d'être annulé par la baisse du nombre de chasseurs. Dans la salle, un intervenant américain a demandé pourquoi appliquer une telle mesure si on n'atteint pas le but escompté, mais il n'a pu obtenir de réponse. Nous craignons fortement que le SCF n'accorde aucune importance à la baisse du nombre de chasseurs et même fait en sorte



de l'accélérer dans le but étant de voir disparaître cette activité à moyen terme et consacrer ces énergies vers d'autres secteurs qu'il juge prioritaire. Nous devons soumettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine table de concertation et notre demande de présaison pour la relève sera peut-être l'occasion de les tester.

Madame Dickson passe en revue les différentes propositions de modifications réglementaires. À propos des canards de mer, elle mentionne que les chasseurs devront être consultés sur certaines modifications réglementaires à ce sujet (par exemple l'instauration d'une limite journalière de capture contrôlée à l'aide de « tag »).

Enfin, elle mentionne la retraite le 31/03/98 de Austin Reed, André Bourget et Pierre Dupuis.

3. États des populations et revue des saisons spéciales pour le canard de mer

Les canards de mer commencent à susciter un gros intérêt tant du côté américain que du côté canadien. Un comité conjoint sur les canards de mer est en voie d'être formé. Les inquiétudes sur les canards de mer sont principalement reliées à :

- la faible connaissance que nous avons de ces espèces;
- leur cycle de reproduction plus lent (plus comme une oie que comme un canard);
- de leur susceptibilité à la contamination par la pollution due à leur régime alimentaire (coquillage et crustacé);
- des risques associés à d'autres dangers comme le déversement d'hydrocarbures sur les côtes;
- la dégradation progressive de l'habitat d'hiver;
- la compétition avec ces espèces, notamment la navigation de plaisance et l'élevage d'huîtres.

Du côté fédéral américain, un rapport des populations de canard de mer a été récemment produit (disponible à la

FQF). Les canards de mer considérés dans ce rapport sont les eiders, les macreuses, le kakawi et le canard harlequin. De toutes ces espèces, les macreuses seraient les plus préoccupantes. Parmi les principales recommandations du rapport, on retrouve :

- des modifications au cadre fédéral qui entourent la chasse au canard de mer;
- le développement d'un plan de gestion incluant des objectifs de population;
- la création du comité conjoint sur les canards de mer;
- le développement de méthodes d'inventaires fiables;
- l'application de règlements conservateurs.

Par la suite, nous avons eu une présentation d'un représentant du SCF dans les maritimes. Aux espèces de canards déjà mentionnées, le représentant canadien ajoute les trois espèces de garrots et les trois espèces de bec-scies, bien qu'elles ne soient généralement pas considérées comme des canards de mer par les puristes. Il réitère la nécessité de mettre en place un comité conjoint chargé de mettre en place un plan de gestion des espèces. Selon lui, il est impératif de réviser la réglementation à court terme concernant ces espèces. Un dossier à suivre pour nos chasseurs maritimes.

4. Canard plongeur

En plus des préoccupations sur les canards de mer, on note une certaine inquiétude quant aux populations de certaines espèces de canards plongeurs, principalement le grand et le petit morillon. Comme les canards de mer, les données sur la dynamique de population de ces espèces sont souvent manquantes dû au fait que ces oiseaux nichent en Alaska et migrent sur la Côte Est, en passant par les Grands Lacs et le sud du Saint-Laurent (Région de Montréal et du Lac Saint-Pierre). Les populations hivernantes du grand mo-

illon, par exemple, ont subi une baisse de 56%. Bien entendu, le patron de migration de ces espèces fait en sorte que la récolte est plus importante au Canada qu'aux États-Unis. La pression pourrait donc être forte dans un avenir proche pour restreindre la récolte de morillon.

5. Grande oie des neiges

Monsieur Austin Reed a fait le point sur la situation de la grande oie des neiges. Il a commencé sa présentation en faisant un parallèle avec la situation de la petite oie des neiges, qui elle, on le sait, est en train de causer un désastre écologique dans son aire de reproduction. La situation pour la grande oie n'est pas aussi grave, mais elle en demeure pas moins préoccupante. Ainsi, M. Reed mentionne que la grande oie cause des dommages à la végétation, mais il s'agit de dommages réversibles, c'est-à-dire, qu'il y a une certaine forme de récupération possible. Le taux de croissance de la population de grande oie des neiges dépasse celui de la petite oie des neiges.

Il a fait une présentation sur la variation du taux de récolte au cours des dernières années. Dans la première partie de la période d'étude, seul le Canada prélevait et on avait un taux de 8%. Dans les années 70, la population augmentant, les États-Unis ont eux aussi ouvert une saison, et on a vu le taux de récolte augmenter à 25%. Ce que l'on a remarqué au cours de cette période, c'est un ralentissement marqué de la croissance de la population. Puis au cours des années 80, le taux de récolte a chuté à 12%, alors que la population se maintenait stable. Le nombre d'oies a sans doute augmenté progressivement pendant la période de stabilité pour atteindre un seuil où il n'est plus possible de contrôler la population par la chasse. On a alors connu l'explosion de la population jusqu'à un million d'individus dans la population d'automne. De plus, M. Reed a mentionné que dans la deuxième période c'est le Canada qui a le plus augmenté sa récolte; ici quand on parle du



Canada on parle surtout du Québec. La chute importante des chasseurs au Québec explique la chute du taux de récolte. En ce sens, le SCF devrait commencer à se préoccuper de cette question tôt ou tard, il faudra qu'il reconnaisse que la chasse est un bon moyen de contrôle des populations en expansion, mais à condition de maintenir une masse critique de chasseurs. En conclusion, M. Reed a mentionné **qu'il faut doubler notre effort de chasse si on veut stabiliser la population.** Cet objectif est énorme et sera difficile à atteindre, mais nous avons là une belle occasion, nous les chasseurs, **d'utiliser cette situation en notre faveur et de démontrer l'utilité des activités de prélèvement.** Pour la modification des règlements sur les techniques de chasse, on attend le rapport d'étape de l'équipe qui travaille sur la petite oie des neiges avant de proposer une approche. Chose certaine, la chasse de printemps fait son chemin, et je ne serais pas surpris de voir débloquer le projet au printemps 99.

6. Bernache du Canada

Rien de nouveau concernant la population de la Baie d'Hudson et de l'Ungava, tout le monde maintient la fermeture pour 1998. Nous avons eu l'occasion d'assister à une présentation sur le suivi de la nidification et sur les travaux de bagage de la bernache migratrice. Le nombre de couples nicheurs augmente, mais on veut voir si la tendance se maintient, donc il faudra attendre en 1999 pour voir si on aura une saison de chasse à la migratrice. Cependant, il y a du nouveau pour la population dite du nord atlantique, c'est-à-dire, les oiseaux qui nichent sur les côtes du Labrador et sur les côtes de Terre Neuve. Ces oiseaux sont actuellement chassés dans les secteurs de la Côte-Nord et de la Gaspésie, mais aussi dans les provinces maritimes. Cependant, aux États-Unis la chasse est complètement interdite. Depuis plusieurs années, les Américains demandent au Canada de fermer ou du moins de res-

treindre la chasse de cette sous-population. Monsieur Heusmann de l'État du Connecticut a fait une proposition sur la façon dont il faudrait gérer cette population, et selon cette proposition, actuellement au Canada on aurait une exploitation dite libérale, tandis qu'aux États Unis ils auraient une exploitation très restrictive. Cette opposition de voir les choses est très marquée et va sûrement être débattue au cours des prochains mois. Des études de population seront faites au printemps prochain et suivant ces études une décision commune devra être prise sur l'exploitation de ce contingent. Il faut surveiller ce dossier de près car si les études démontrent un problème, on peut s'attendre à des restrictions pour la chasse à la bernache pour la Côte-Nord et la Gaspésie.

Le dernier point à mentionner concernant la bernache concerne les derniers résultats de l'étude de télémétrie satellite de la population de l'Ungava. En 1997, l'étude démontrait que les oiseaux étaient passablement synchronisés et partaient vers la fin septembre directement à leur aire d'hivernage pratiquement sans arrêt au Québec. Cette année, on remarque le même comportement à l'exception que la migration

a été plus hâtive que l'an dernier. On se servira de cette étude pour justifier l'ajustement de notre saison de résidente.

7. Conclusion

Ceci termine mon rapport sur l'Atlantique Flyway, je suis disponible pour discuter avec vous de chacun des enjeux, n'hésitez pas à me contacter. Mon numéro de téléphone est (418) 698-4289 et mon fax est (418) 547-3599. Si vous avez un ordinateur, mon adresse électronique est stephanegauthier@alcan.com. J'attends vos questions et commentaires.

8. Remerciement

Je tiens à remercier Michel Bouchard et Jean-Pierre Tremblay pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce rapport. Notre participation à cette rencontre n'aurait pas été possible sans la participation financière de l'Association des sauvagins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fédération québécoise de la faune et le Service canadien de la faune. Je m'en voudrais de négliger les commentaires constructifs échangés avec Michel Lepage du ministère de l'Environnement et de la Faune.

